



En vue de son recrutement pour l'année 2021-2022, la section sportive basket-ball du lycée organise des tests de sélection.

Tout élève candidat à l'admission dans la section (y compris les membres actuels) devra subir ces tests qui se dérouleront en 2 étapes.

1. Une première sélection se fera sur dossier (à demander auprès de l'établissement ou à télécharger sur le site de l'établissement) à envoyer impérativement **avant le 31 mars 2021** accompagné d'une photocopie des bulletins scolaires de l'année en cours (1^{er} et 2nd trimestres)
2. Les élèves dont les dossiers auront été retenus seront convoqués le mercredi 07 avril 2021 :
 - **Le matin pour un entretien** avec la commission d'affectation en section sportive au Lycée V. Considerant 39110 SALINS LES BAINS
 - **L'après-midi pour les épreuves physiques :**
Lycée V. Considerant 39110 SALINS LES BAINS.
Une convocation vous sera adressée.

Dans le contexte sanitaire, les tests se dérouleront en extérieur et pourraient être reportés en cas de mauvais temps le mercredi 28 avril 2021.

Remarques :

- Les candidats à l'admission en section académique doivent obligatoirement être **licenciés en club**.
- La réussite aux tests d'admission est nécessaire, mais non suffisante : l'inscription dans la classe demandée est soumise **à la décision d'orientation** du chef d'établissement d'origine, à l'issue de la procédure normale d'orientation (Affelnet post 3^{ème} ou post 2^{nde}).
- Les candidats se présenteront en tenue de sport adaptée (baskets, survêtement, etc...).

NB : *En fonction du nombre de candidats, une commission sélectionnera les meilleurs dossiers pour passer les tests.*

- Une commission d'admission se réunira à l'issue pour établir la liste des élèves retenus, en fonction des places disponibles, et selon les critères suivants :
 1. Dossier scolaire (bulletins) + entretien
 2. Résultats des épreuves physiques

Les candidats seront informés de leur admission ou non dans notre Section Sportive Scolaire (SSS) par moi-même à l'issue des tests. Les candidats admis seront autorisés à intégrer la SSS dès la rentrée 2021, à condition qu'ils soient affectés par l'Inspection académique du Jura dans notre lycée (procédure Affelnet post 3^{ème} ou post 2^{nde}). Cette procédure Affelnet est gérée par votre établissement d'origine. Merci de vous adresser à lui.

Contact sportif : Professeur d'EPS, coordonnateur de la section, Gaël COLLET
Gael.collet@ac-besancon.fr

Collège et Lycée Victor Considerant – Route d'Ornans 39110 SALINS LES BAINS
Tel : 03.84.73.02.78

Ce.0390042j@ac-besancon.fr

<https://lc-vconsiderant-salins-les-bains.eclat-bfc.fr/>

